



**Compte-rendu succinct  
du Conseil Municipal  
extraordinaire  
du lundi 4 avril 2016**

*Les élus du Conseil Municipal des Enfants sont accueillis, se présentent et font part des réalisations et projets de leurs commissions (Communication, Ouverture au Monde, Environnement, Animation)*

*Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 20.*

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2016

### **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 mars 2016**

Le procès-verbal de la séance du lundi 14 mars 2016 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## FINANCES

### **1- Vote des taux des taxes 2016**

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 27 votants 20 voix pour et 7 voix contre décide de maintenir, pour 2016, les taux des trois taxes locales soit :

- Taxe d'habitation : 14,63%
- Taxe foncier Bâti : 15,66%
- Taxe Foncier Non Bâti : 42,01%

### **2- Demande de garantie d'emprunt de l'association Calypso**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants décide de garantir, à hauteur de 20 000 €, l'emprunt de 80 000 € souscrit par l'association Calypso, auprès du Crédit Mutuel, pour l'acquisition de l'ancien local commercial PEZAC situé 116 avenue des Moulins.

## PROPOSITION DE VŒU

### **3- Proposition de vœu du Conseil Municipal contre le projet de fermeture du Centre des Finances Publiques de Pouzauges**

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 27 votants 20 voix pour et 7 abstentions, souhaite que le Centre des Finances Publiques soit maintenu sur Pouzauges, pour donner les moyens à ce dernier d'assurer auprès des collectivités et de la population des services de qualité à la hauteur des exigences attendues.

*Madame le Maire lève la séance à 19 h 50.*